



## Conseil économique et social

Distr. générale  
9 décembre 2008  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de la condition de la femme

#### Cinquante-troisième session

2-13 mars 2009

Point 3 a) i) de l'ordre du jour provisoire\*

**Suivi de la quatrième Conférence mondiale  
sur les femmes et de la vingt-troisième session  
extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée  
« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,  
développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle » :  
réalisation des objectifs stratégiques et mesures  
à prendre dans les domaines critiques et nouvelles  
mesures et initiatives : partage, dans des conditions  
d'égalité, des responsabilités entre les femmes  
et les hommes, en particulier des soins dispensés  
dans le contexte du VIH/sida**

### **Déclaration présentée par la Fédération internationale des travailleurs sociaux, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social**

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué en application des paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

---

\* E/CN.6/2009/1.



## Déclaration\*

Le thème de la cinquante-troisième session, le partage, dans des conditions d'égalité, des responsabilités entre les hommes et les femmes, en particulier en ce qui concerne les soins dispensés dans le contexte du VIH/sida, présente un très grand intérêt pour les 745 000 travailleurs sociaux qui, dans le monde œuvrent sans relâche en faveur des droits et des libertés des femmes et des filles, lesquelles, en raison de leur statut d'infériorité, se heurtent à toute une série de difficultés économiques, sociales et psychologiques. La Fédération internationale des travailleurs sociaux, qui représente des associations professionnelles de travailleurs sociaux de 90 pays, s'emploie à promouvoir la justice sociale et les droits fondamentaux de tous, en particulier de ceux qui pâtissent le plus des conditions sociales, économiques et politiques actuelles. Elle se préoccupe tout particulièrement de la condition et du bien-être des femmes de tous les pays, notamment en cette période de bouleversements politiques, économiques et sociaux.

En 1999, la FITS a élaboré une politique relative aux problèmes des femmes qui oriente l'action qu'elle mène en faveur de ces dernières et dont s'inspirent les organisations non gouvernementales qui lui sont affiliées. Pour elle, les droits des femmes sont indissociables des droits fondamentaux et s'inscrivent directement dans le cadre du thème retenu cette année par la Commission de la condition de la femme, c'est-à-dire le partage, dans des conditions d'égalité, des responsabilités entre les hommes et les femmes, en particulier en ce qui concerne les soins dispensés dans le contexte du VIH/sida. Ce thème est lié au troisième objectif du Millénaire pour le développement, à savoir : promouvoir l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes. En cette période d'incertitudes politiques, sociales et économiques, incertitudes que les catastrophes naturelles et les changements climatiques viennent aggraver, la FITS engage les gouvernements à se pencher sur les cinq questions essentielles ci-après qui, dans le monde entier, ont des incidences sur la condition des femmes.

### 1. La pauvreté

À l'heure actuelle, plus de 1,2 milliard de personnes dans le monde subsistent avec moins d'un dollar par jour et la grande majorité des habitants de la planète qui vivent dans le dénuement le plus extrême sont des femmes. À l'échelle du monde, la rémunération annuelle des femmes est en moyenne inférieure de moitié à celle des hommes. La pauvreté est le facteur qui a les conséquences les plus néfastes sur la santé des femmes, notamment leur santé en matière de procréation et leur hygiène sexuelle : les femmes et les filles sont souvent les dernières à manger et leurs problèmes de santé sont souvent considérés comme moins importants que les autres difficultés auxquelles se heurte la famille. Pour éviter de mourir de faim, les parents vendent parfois leurs filles à des proxénètes et il arrive que des mères soient contraintes de vendre leur corps pour pouvoir nourrir leurs enfants (<http://www.unfpa.org/intercenter/beijing/poverty.htm>).

Dans les pays pauvres, les filles sont plus fréquemment victimes de malnutrition que les garçons, et dans les pays développés, les femmes qui vivent sans partenaire masculin sont plus exposées à la pauvreté (Conférence de Beijing 1995; États-Unis d'Amérique, recensement de 2000). Les femmes autochtones et

\* La version originale du présent document n'a pas été revue par les services d'édition.

celles qui souffrent de handicaps physiques ou mentaux ou de troubles psychologiques sont souvent particulièrement désavantagées et sont les plus exposées à la pauvreté (FITS, 2005).

Au cours des 10 dernières années, le pourcentage de femmes pauvres a augmenté bien plus rapidement que celui des hommes, notamment dans les pays en développement. Outre certains facteurs économiques, la rigidité des rôles dévolus par la société aux hommes et aux femmes et le fait que les femmes ont un accès limité au pouvoir, à l'éducation, à la formation et aux ressources productives ont eux aussi contribué à l'aggravation de ces disparités. Bien que la pauvreté touche toute la famille, du fait de la répartition des tâches et des responsabilités entre les sexes, les femmes, qui doivent gérer la consommation et la production des ménages quand les pénuries s'aggravent, en sont les principales victimes (Programme d'action de Beijing, par. 48 et 50). Pour éviter qu'elles ne sombre dans la misère, il leur faudrait d'urgence de meilleures perspectives économiques ainsi que des mécanismes soutien économique et social plus efficaces.

## **2. L'économie**

Bien que les femmes représentent la majorité de la main d'œuvre mondiale, la part des revenus, de l'épargne et des richesses qu'elles reçoivent n'est pas équitable. Elles se heurtent souvent à différentes formes de discrimination se traduisant par l'absence de perspectives d'emploi, le manque d'éducation et les responsabilités que la société leur impose. Comme elles sont souvent les principaux soutiens de famille au sein du ménage, il arrive fréquemment que leurs enfants et les autres membres de leur famille pâtissent de la discrimination économique dont elles font l'objet. L'élimination des discriminations auxquelles elles se heurtent dans le domaine de l'emploi et la création de nouveaux débouchés économiques dans les entreprises privées, l'agriculture et d'autres secteurs structurés sont considérées comme des moyens de les aider à lutter contre la pauvreté (FITS, 1999). La garde des jeunes enfants étant souvent l'une de leurs responsabilités principales, il est indispensable de leur assurer l'accès à des services de garderie d'un coût abordable si l'on veut accroître leurs possibilités d'emploi et combattre la pauvreté. La FITS prête un appui résolu à toute une série de programmes économiques novateurs et importants qui ont pour objet de promouvoir l'autonomie des femmes sur le plan économique, par la voie notamment de programmes visant à développer la propriété et l'enregistrement de biens fonciers et d'autres biens, à encourager l'octroi de microcrédits aux entreprises familiales et à offrir des possibilités de formation.

Les femmes atteintes du VIH/sida peuvent, malgré la détérioration de leur état de santé, tirer parti des possibilités de microfinancement. Ce sont elles qui sont le plus souvent chargées de prendre soin des enfants, de leur conjoint séropositif ainsi que d'autres membres de leur famille élargie qui ont des problèmes de santé. Les inégalités entre hommes et femmes font qu'il leur est difficile d'avoir accès à des soins, des traitements et un soutien adéquats (<http://www.icw.org/FAQs-womengirlsHIV>).

## **3. Éducation et formation**

Le deuxième objectif du Millénaire pour le développement considère l'enseignement primaire comme un droit fondamental (Organisation des Nations Unies, 2000). Or, les deux tiers des analphabètes sont des femmes (Programme des

Nations Unies pour le développement, 1995) qu'un tel handicap empêche de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Dans les pays où l'éducation n'est pas obligatoire et l'accès à l'enseignement reste limité, il arrive souvent que les filles soient gardées à la maison ou envoyées travailler et demeurent ainsi illettrées. Celles que les catastrophes naturelles et les conflits armés obligent à migrer souffrent du manque de stabilité sociale et politique nécessaire au développement de leur éducation.

Dans les pays en développement, l'éducation des filles les protège contre le VIH, la traite des êtres humains et d'autres formes d'exploitation. Les femmes éduquées tendent généralement à se marier plus tard, à avoir moins d'enfants qui ont davantage de chances d'être scolarisés, et à contribuer pour une part importante au revenu de leur famille. L'éducation des filles permet de lutter contre la pauvreté et contre la mortalité infantile, d'améliorer la situation nutritionnelle et la santé des familles et de mieux prévenir la transmission du VIH/sida (<http://www.worlded.org/WEIInternet/gwe/index.cfm>).

La pandémie de sida a aussi gravement compromis les perspectives d'éducation des filles. Des fillettes n'ayant pas encore atteint l'âge de la puberté ont été contraintes de jouer le rôle de principal soutien de famille et d'interrompre leur scolarité suite au décès de l'un ou des deux parents des suites du sida. Dans nombre de pays en développement le système éducatif a été affaibli par la pénurie d'enseignants dont beaucoup ont été emportés par la maladie. Les frais médicaux et autres dépenses institutionnelles empêchent les collectivités locales de financer l'éducation ([http://www.unicef.org/lifeskills/index\\_8657.html](http://www.unicef.org/lifeskills/index_8657.html)).

#### **4. Santé**

L'absence de soins de santé adéquats est un problème majeur pour les femmes dont beaucoup continuent, un peu partout dans le monde, de souffrir d'une mauvaise santé physique et mentale imputable au VIH/sida, à la violence, à la malnutrition et à l'absence de soins de santé préventifs. Le nombre de femmes contaminées par le VIH/sida et l'opprobre qui frappe cette maladie empêche les mères de famille d'être autonomes sur le plan économique et donc de subvenir aux besoins de leurs enfants dont le sort est extrêmement préoccupant.

Les femmes sont de plus en plus touchées par la pandémie de VIH/sida : à la fin de 2005, elles représentaient la moitié des personnes contaminées. Si cette évolution se poursuit, elles seront bientôt majoritaires parmi la population de séropositifs. Dans bon nombre de sociétés, les femmes et les filles n'ont pas la possibilité de discuter des problèmes d'abstinence, de fidélité et de l'utilisation de préservatifs avec leurs partenaires sexuels. Paradoxalement, elles sont souvent accusées de transmettre le sida et d'autres maladies sexuellement transmissibles et mises au ban de la société lorsqu'elles contractent la maladie. Les inégalités entre les sexes et l'absence de soins de santé préventifs, occasionnels et d'urgence rendent les femmes encore plus vulnérables face au VIH/sida (<http://www.4woman.gov/hiv/worldwide/>).

#### **5. Violence**

La violence sexuelle à l'égard des femmes est un phénomène qu'on retrouve dans toutes les sociétés quel que soit le contexte économique, culturel et politique considéré. Cette forme d'abus inclut les attaques psychologiques, physiques, sexuelles et verbales, la maltraitance des personnes âgées, le harcèlement sexuel, le

viol, l'exploitation sexuelle, la traite des êtres humains ainsi que les grossesses, avortements et stérilisations forcés (FITS, 1999). La législation nationale, tant dans les pays développés que dans les pays en développement, ne protège souvent pas assez les femmes contre la violence dans la famille et d'autres types d'agression.

Les femmes victimes de violences sexuelles courent davantage le risque d'être contaminées par le VIH/sida. Cette maladie a aussi de nombreuses répercussions directes et indirectes sur les femmes dont elle alourdit la charge de travail lorsqu'elle les oblige à prendre soin des membres malades de leur famille, prive de leurs biens lorsqu'elle les touche ou cause la mort de leur conjoint et expose à des violences lorsque leur séropositivité devient connue (<http://www.4woman.gov/hiv/worldwide/>).

Nous sommes convaincus que les cinq paragraphes qui précèdent exposent des problèmes fondamentaux pour les femmes, partout dans le monde. Il importe que les gouvernements, les entreprises et les organisations de la société civile s'y attaquent véritablement. Il nous faudra agir à mesure que nous progresserons dans nos efforts visant à améliorer la condition et à promouvoir les droits des femmes et des filles, notamment celles qui ont à supporter une part disproportionnée de la charge de travail que constituent les soins à prodiguer dans le contexte du VIH/sida.

## Références

- Conseil international des femmes (CIF 2008). Communauté internationale des femmes vivant avec le VIH/sida, <http://www.icw.org/FAQs-womengirlsHIV>
- FITS & AIESS (Association internationale des écoles de service social) (2004), *Éthique en travail social : déclaration de principes*, document adopté à la réunion d'Adelaïde (Australie), octobre 2004
- FITS (1999), Politique internationale de la FITS à propos des femmes, document adopté par le Comité exécutif de la FITS à Helsinki (Finlande), juin 1999
- FITS (2005), International Policy on Indigenous Peoples, document adopté par le Comité exécutif de la FITS à Washington (États-Unis), 2 mai 2005
- FITS (2007), Statement of Purpose, [www.ifsw.org/home](http://www.ifsw.org/home), site mis à jour le 6 décembre 2007
- Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) (1999), *Women and Poverty*, <http://www.unfpa.org/intercenter/beijing/poverty.htm>
- Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) (2008), *Les filles, le VIH/sida et l'éducation*, [http://www.unicef.org/lifeskills/index\\_8657.html](http://www.unicef.org/lifeskills/index_8657.html)
- ONU (2000). Les objectifs du Millénaire pour le développement, <http://www.un.org/french/millenniumgoals/>
- Programme d'action de Beijing (1995), adopté à la quatrième Conférence des Nations Unies sur les femmes. Septembre 1995
- Programme des Nations Unies pour le développement (1995), *Rapport sur le développement humain*, 1995, New York, Oxford University Press
- United States Department of Health and Human Services (2008), *Women and HIV/AIDS*, <http://www.4woman.gov/hiv/worldwide>
- US Census (2000), *Poverty Status of Families, by Type of Family*, <http://www.census.gov/hhes/www/poverty/histpov/histpov4.html>
- World Education (2008), *Girl's and Women's Education Initiative*, <http://www.worlded.org/WEIInternet/gwe/index.cfm>
-